

Atelier des Territoires Bassée-Montois

« Le Bassée-Montois, une identité à affirmer autour d'un projet partagé »

Vers la feuille de route

Lettre d'information n°5
Décembre 2017

Rendez-vous mardi 16 janvier 2018 à Vimpelles

Un an après son lancement – le 9 décembre 2016 lors du séminaire de Vimpelles – la démarche Atelier des territoires est en passe d'aboutir ! Les élus et les partenaires du territoire ont travaillé ensemble à de multiples reprises pour construire le projet du Bassée Montois : partager le diagnostic, s'entendre sur les enjeux, définir la stratégie,.. toutes ces étapes ont ponctué l'année 2017 et devraient permettre de présenter prochainement la feuille de route.

Retour sur l'Atelier 3

A partir des orientations de projets déclinées par les participants lors de l'Atelier 2 qui s'est tenu le 22 juin dernier à Fontaines Fourche, le bureau d'études a entamé un travail de programmation et identifié des actions concrètes à mettre en œuvre. Le 11 octobre dernier, les élus et représentants socioéconomiques étaient à nouveau réunis pour le 3^{ème} et dernier Atelier, à XX, pour « mettre du concret derrière l'ambition exprimée lors de l'Atelier 2 » pour reprendre la formule de Laurent Bedu.



12 actions pour répondre aux enjeux du territoire

Les consultants d'Alphaville ont présenté en début de réunion les actions qui permettent de répondre aux 5 enjeux auxquels doit répondre le territoire :

Enjeu 1 : De grands projets à faire fructifier > *action 1 : Coopérer pour activer les fonciers*

Enjeu 2 : Vers un territoire stratégique de la Seine-Amont > *action 2 : Anticiper les besoins en foncier économique*

Enjeu 3 : Vers une agrovallée durable

> *action 3 : Diversifier les productions agricoles (Filière chanvre ; outils collectifs)*

> *action 4 : Trouver des débouchés pour les circuits-courts*

> *action 5 : Accompagner l'évolution de la filière construction*

Enjeu 4 : Vers un territoire éco-touristique

> *action 6 : Jouer la carte des modes actifs*

> *action 7 : Valoriser les richesses culturelles du territoire*

> *action 8 : Valoriser les richesses naturelles du territoire*

> *action 9 : Favoriser le développement des activités de loisirs*

> *action 10 : Projet phare : L'Eurovéloroute / Canal Bray – La Tombe*

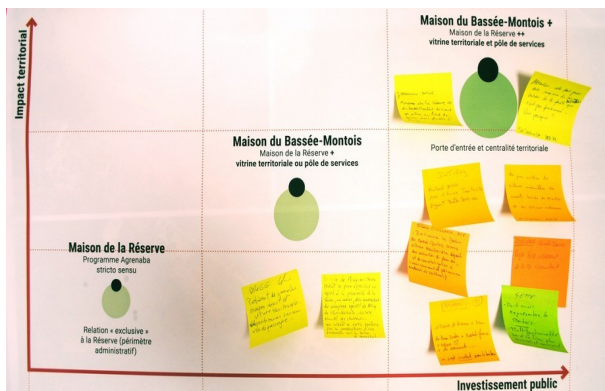
Enjeu 5 : Vers un territoire unifié et solidaire

> *action 11 : Favoriser la mutualisation des équipements*

> *action 12 : Améliorer l'accessibilité des territoires*

Une séance de travail riche en actions

Pour chacune des 12 actions, des projets concrets avec des niveaux d'ambition différents ont été détaillées. Ensuite les élus et les acteurs socioéconomiques ont eu à s'exprimer sur des panneaux sur les projets qu'ils considèrent comme pertinents pour le territoire et qu'ils souhaitent voir mis en œuvre.



Prochaine étape : la feuille de route

La feuille de route est « le livrable » qui marque la fin de l'intervention du bureau d'études. C'est un document qui comprend la stratégie retenue par les élus et le recueil des projets identifiés lors de l'Atelier 3.

Des fiches projets

Chaque action est donc déclinée en projets et dans la feuille de route, les projets sont décrits avec des éléments de contenu, de calendrier, l'identification du porteur de projet, des partenaires, des financeurs, etc.

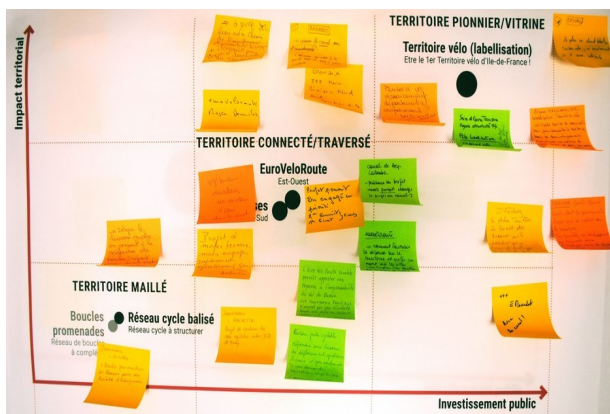
Les fiches projet précisent également les outils à mobiliser, les aspects réglementaires, les leviers à actionner, les moyens à mobiliser, les acteurs à associer. C'est un outil précieux qui guidera l'action de la communauté de communes, un document vivant qui sera à compléter et à actualiser au gré de l'avancement de la mise en œuvre des projets.

2 enjeux forts : la gouvernance et l'ingénierie

Pour que cette ambition puisse s'exprimer, il reste à s'organiser. Des instances de concertation et de travail collectif sont à inventer, des partenariats techniques et financiers sont à déployer et pour mettre en œuvre tous ces nombreux projets, il faudra savoir mobiliser les outils et saisir les opportunités et... disposer de ressources humaines.

Rendez-vous le 16 janvier

Pour cette dernière étape, retour à Vimpelles : Les élus vous y donnent rendez-vous le 16 janvier 2018 pour un séminaire qui sera l'occasion de dévoiler la feuille de route.



Calendrier de la démarche



Document réalisé par l'équipe-projet État - Contact : ddt-atelier-territoire@seine-et-marne.gouv.fr

Synthèse des enjeux écologiques en Bassée-Montois

Lors de la visite en bus de l'atelier 1 (janvier 2017), un document synthétisant l'état des lieux et les principaux enjeux de la biodiversité en Bassée-Montois avait été distribué aux participants dans une version provisoire. La version finalisée a pu être utilisée par Alphaville et l'équipe projet dans la suite des travaux et est désormais disponible en téléchargement sur le site internet de la DRIEE au lien suivant :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/synthese-des-enjeux-de-la-biodiversite-du-bassee-a3259.html>

Une séance de présentation du contenu de ce document à destination des élus et acteurs du territoire intéressés sera proposée dans les prochains mois.